

Une majorité, alliant la gauche au PLR et au PVL, veut faire la lumière sur le financement de la politique

Un tournant pour la transparence

« PHILIPPE BOEGLIN

Démocratie » Qui finance les partis politiques? Les politiciens de milice? Et les campagnes de votation et d'élection? Ces questions reviennent en boucle. Le Conseil national s'en est saisi hier, et, demi-surprise, il a opté par 113 voix contre 78 pour davantage de transparence dans le financement de la politique. Né d'un compromis entre la gauche rose-verte, les Vert'libéraux et les libéraux-radicaux, le projet créerait de nouvelles obligations – à condition que le Conseil des Etats l'avalise.

Désormais, les partis politiques devraient publier leurs comptes annuels, ainsi que le nom de chaque donateur lui versant plus de 15 000 francs en une année. Les comités menant une campagne de votation ou d'élection en feraient de même, dès que leur budget dépasse 50 000 francs. La transparence s'appliquerait aux candidats au Parlement fédéral, Conseil des Etats y compris, ainsi qu'aux versements faits par les élus et juges fédéraux en faveur de leur parti. Les dons en nature ne seraient pas épargnés, tandis que des contrôles par échantillon et des sanctions frapperaient les infractions.

Large compromis

Rien n'était joué d'avance. L'an dernier, lors de sa première lecture, le Conseil national avait refusé le projet. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts, et la droite libérale s'est accordée avec la gauche. «La transparence est garante de la démocratie», résume la libérale-radical Isabelle Moret (VD). «Si ce compromis a passé la rampe, c'est notamment parce que les mentalités évoluent, et aussi parce que le Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO, organe du Conseil de l'Europe, ndlr) épingle la Suisse depuis des années en raison du financement de la politique.» Le Neuchâtelois Damien Cottier (plr) souligne, lui, l'importance de «trouver un contre-projet à l'initiative qui tienne la route et de fixer les règles dans la loi», pour les corriger si nécessaire.

La solution approuvée s'inscrit entre deux autres desseins: d'une part, une initiative populaire portée par les Verts et les socialistes, qui fixe le seuil à



La ministre Karin Keller-Sutter craint un monstre bureaucratique. Le National s'engouffre néanmoins dans le contrôle du financement des partis. Keystone

10 000 francs par donateur et par an. D'autre part, un contre-projet indirect rédigé par le Conseil des Etats, avec une barre à 25 000 francs. Face à ces deux variantes irréconciliables, le PLR a porté une voie médiane, et convaincu les Verts, les socialistes et les Vert'libéraux.

«Le signal envoyé par le National est clairement positif»

Lisa Mazzone

En face, Le Centre (ex-PDC) a fait front avec l'UDC conservatrice, ainsi qu'avec le Conseil fédéral et la ministre

concernée, Karin Keller-Sutter. Ce camp a dénoncé un monstre bureaucratique, notamment en ce qui concerne les contrôles, leur coût et le personnel nécessaire. «Ce projet ne convient pas au système de milice suisse. Notre politique ne bénéficie pas de financement étatique comme ailleurs, par exemple en Allemagne où le parlement est professionnel», ajoute Marianne Binder-Keller (le centre, AG).

Initiative peut-être retirée

Chez les partisans de la transparence, les promoteurs de l'initiative populaire n'excluent pas de retirer leur texte. Si c'était le cas, ils laisseraient la voie libre au compromis trouvé hier. «Il est encore trop tôt pour prendre une décision. Nous jugerons à l'issue des débats

parlementaires. Mais le signal envoyé par le Conseil national est clairement positif», commente la sénatrice Lisa Mazzone, coprésidente des initiateurs. «Notre but n'est pas de savoir ce que chaque citoyen paie aux partis politiques, mais bien de faire la lumière sur les dons qui pèsent.»

Le contre-projet indirect du Conseil national dispose, en théorie, de meilleures chances de succès que l'initiative populaire. Car, même s'il devait affronter un référendum et le verdict du peuple, il n'aurait besoin que de la majorité numérique pour l'emporter, et non de la double majorité incluant celle des cantons (conservateurs majoritairement), comme c'est le cas pour les initiatives.

Nous n'en sommes pas encore là. Le Conseil des Etats doit encore

apposer sa patte. Le projet y possède de bonnes cartes, puisque l'alliance entre la gauche et le PLR y est aussi majoritaire.

De Fribourg à Schwytz

«Je pense que le texte passera sans problème chez nous», pronostique le conseiller aux Etats Olivier Français (plr, VD). «Il est temps de trouver un compromis et d'appliquer les mêmes règles à tous, y compris aux associations engagées en politique», relève la sénatrice Johanna Gapany (plr, FR). Et de rappeler que des cantons ont déjà franchi le pas. Le mouvement s'est en effet déployé à Genève, Neuchâtel, Fribourg et Schwytz. Il a désormais atteint la Berne fédérale. »

LE VOTE DES FRIBOURGEOIS

» OUI

Gerhard Andrey (v), Jacques Bourgeois (plr), Valérie Piller Carrard (ps), Marie-France Roth Pasquier (c), Ursula Schneider Schüttel (ps)

» NON

Christine Bulliard-Marbach (c), Pierre-André Page (udc)